

« Insaississables » le remake

Encore une fois notre direction, au sens très large, qui n'entend rien dans la gestion de l'organigramme et le fonctionnement de l'établissement, tente de réaliser le braquage le plus invraisemblable du personnel en leur imposant la création d'un poste superfétatoire... **ELSP dédié le 4eme !!!**

A nouveau, cette équipe de quatre illusionnistes directoriales orchestrent le braquage d'un personnel pour subvenir à « leur petit arrangement », défiant la logique et le respect pour l'ensemble du reste des surveillants.

Pour créer l'illusion la plus parfaite, cette équipe d'escamoteurs vient nous expliquer que personne ne sera perdant puisqu'ils ont décidé, dans leur grande bonté, de supprimer le poste surveillant ATF.

Pour rappel, le poste surveillant ATF n'existe pas non plus et fut créé par une direction précédente pour soulager un officier « fatigué » ou « tire-au-flanc », à vous de vous faire votre avis, proche de la retraite.

Néanmoins pour parfaire leur tour de passe-passe, ils oublieront de préciser que le personnel affecté sur le poste ATF ne sera pas réintégré dans le roulement, laissant ainsi l'impression d'un « un pour un » alors que cette tromperie se finira par un moins deux dans le roulement ! Ajoutant ainsi un peu plus de 50 heures supplémentaires annuelles, aux 50 heures déjà engendrées par le premier poste fictif, au plus de 300 à 500 déjà réalisées par les grouillots des coursives.

Madame la directrice, les heures supplémentaires effectuées par l'ensemble des personnels, dues au manque récurrent, ne sont pas plus ou moins dures d'un service à l'autre. Pour tous, elles contraignent des professionnels qui, pour satisfaire une administration aveugle et sourde, mettent entre parenthèse leur vie de famille et leur santé. L'apport d'un personnel dans l'équipe ELSP dédié permettra probablement à ce service de réduire d'autant leurs heures supplémentaires, heures qu'ils demandaient pourtant à effectuer pour agrémenter un peu leur fin de mois, mais acculera un peu plus les personnels du roulement qui eux travaillent jours et nuits, week-ends et jours fériés, seuls sur les postes incontournables et oppressants, permettant le fonctionnement et la sécurité de l'établissement...les coursives et postes protégés.

Madame la directrice, le fonctionnement actuel a permis la réalisation de l'ensemble des missions par le remplacement de l'équipe dédiée par des non dédiés, ce qui satisfaisait l'ensemble des agents formés qui se voyaient régulièrement sortis des coursives pour exercer leur deuxième mission. Avec votre « bricolage » ils ne seront dorénavant mobilisables que quelques journées par an et pour les urgences du weekend.

Madame la directrice pour rappel, toute création de poste modifiant le fonctionnement de l'établissement, la modification de l'organigramme et ayant un impact sur les conditions de travail doit être soumis au dialogue social avec les organisations représentatives lors d'un CSA, lieu où nous pourrions apprécier ou non l'éloquence de votre fantasmagorie.

Madame la directrice, en tout état de cause, pour l'ensemble des organisations représentatives de la MA, ce sera **NON !!** Mais si vous souhaitez persister dans cette gestion hors sol, loin des préoccupations de la majorité des personnels, nous vous donnerons rendez vous devant les portes de notre établissement pour revendiquer une colère qui elle n'est pas juste une illusion.

Les syndicats Locaux de la Maison d'Arrêt de Châlons en Champagne